

Participation de l'Etablissement au projet LIFE Eau & Climat

En juillet 2019, le Comité syndical a marqué son intérêt pour une participation de l'Etablissement en tant que partenaire au projet LIFE Eau&Climat. Celui-ci a obtenu un accord de financement de la Commission européenne en juin 2020 et débuté le 1^{er} septembre dernier.

On trouvera ci-après un complément d'information sur ce projet, en particulier sur la participation de l'Etablissement en tant que bénéficiaire, ainsi que l'accord de consortium correspondant.

I Description du projet

(source <https://www.gesteau.fr/life-eau-climat>)

Le projet LIFE Eau&Climat - *Supporting long-term local decision-making for climate-adapted Water Management*, d'une durée de 4 ans, a pour objectif d'**aider les acteurs de la gestion locale des ressources en eau, en particulier dans le cadre des SAGE, à évaluer les effets du changement climatique, à les prendre en compte dans leur planification et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation**. Son budget total est de 3,7 M€ dont 2 M€ financés par l'Union Européenne, avec un co-financement des Agences de l'eau et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Le projet est organisé autour de 3 axes d'actions principaux :

1. Mobiliser et appuyer les acteurs locaux, en mettant à leur disposition des outils adaptés pour évaluer les vulnérabilités du territoire et planifier leurs trajectoires d'adaptation en les sensibilisant aux enjeux du changement climatique ;
2. Améliorer l'accès aux données hydroclimatiques nécessaires à modéliser les impacts du changement climatique sur l'eau et développer et mettre à disposition des indicateurs pertinents ;
3. Mobiliser les acteurs de la recherche et accélérer le transfert et les échanges de connaissances, en facilitant le dialogue entre chercheurs et membres des CLE et en synthétisant et diffusant les résultats récents sur le thème.

Coordonné par l'Office International de l'Eau, il regroupe **14 partenaires** avec des **organismes de gestion locale de l'eau et des structures scientifiques et techniques** : METEO-France, INRAE, ACTERRA, HYDREOS, Etablissement public Loire, Etablissement Public Territorial de Bassin Charente, Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Lignon, Région Grand Est, Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vallée de la Durance, Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born, Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne et Syndicat Mixte Célé – Lot médian. Ce sont ainsi 21 SAGE qui sont intégrés au projet.



Un Groupe Technique Institutionnel comprenant des représentants des Agences de l'eau, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'ADEME et de l'Office français de la biodiversité (OFB), participera au suivi du projet.

En parallèle, un Comité Européen de Validation constitué d'experts thématiques et d'organismes de bassin (en lien avec la branche Europe du Réseau International des Organismes de Bassins – Euro-RIOB) sera consulté pour assurer la transférabilité des résultats et outils du projet à d'autres territoires et acteurs en Europe.

II Participation de l'Etablissement public Loire

La participation de l'Etablissement à ce projet s'inscrit notamment dans le prolongement des actions qu'il a menées depuis 2007 visant l'adaptation aux impacts du changement climatique du bassin de la Loire et ses affluents, avec la volonté de développer, partager et utiliser les connaissances scientifiques acquises sur le changement climatique et de les intégrer opérationnellement dans certaines de ses missions (www.eptb-loire.fr/changement-climatique). Elle s'inscrit également comme une action mutualisée au bénéfice des Commissions Locales de l'Eau des SAGE dont il assure l'animation.

Les bénéfices attendus de la participation à ce projet concernent d'une part un apport en données, expertise, méthodes et outils pour accompagner la prise en compte des impacts du changement climatique dans les territoires des SAGE portés par l'Etablissement, grâce à l'inscription dans ce partenariat associant scientifiques et gestionnaires. D'autre part un cofinancement européen pour un montant total maximal de 91.520 € pour les actions ci-après et la participation de l'Etablissement au projet.

L'implication de l'Etablissement concernera en particulier les actions suivantes :

- (C1) Définition des mesures d'adaptation au changement climatique à l'échelle d'un SAGE. Le SAGE Loir sera territoire test des outils d'aides à la décision développés ;
- (C3) Mise à disposition et utilisation des données hydroclimatiques futures pour la gestion de l'eau par territoires hydrographiques (service climatique de type DRIAS),
 - o 4 territoires de SAGE « démonstrateurs » (Allier Aval, Haut Allier, Yèvre Auron et Cher Amont) pour tester le service d'accès aux données climatiques qui sera développé,
 - o diffusion aux 6 autres territoires de SAGE portés par l'Etablissement des données de projections climatiques
 - o mobilisation des données de projections climatiques actualisées pour améliorer l'étude d'impact du changement climatique sur la gestion des ouvrages de Naussac et Villereest.
- (C4) Renforcement des échanges chercheurs-gestionnaires sur l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau et des risques associés, en organisant 2 journées d'échanges chercheurs-gestionnaires sur les thèmes « Eau et changement climatique » et « sciences comportementales ».
- (C4) Réalisation d'une analyse « Hydrologie, milieux, usages, climat » inter-SAGE sur le bassin du Cher (cofinancement limité au volet Climat).

Plan de financement prévisionnel

Dépenses prévisionnelles

N°	Actions	Salaires + déplacements	Prestations	Total
C1	Développement et validation d'outils d'aide à la décision pour les acteurs locaux	13 500 €		13 500 €
C2	Mobilisation des acteurs locaux - analyse des pratiques et recommandations	5 250 €		5 250 €
C3	Faciliter l'accès aux données hydro-climatiques	26 500 €	8 000 €	34 500 €
C4	Renforcer les échanges entre gestionnaires et chercheurs	15 000 €	72 000 €	87 000 €
	Autres actions (A1-Mise en commun des connaissances, E1-Diffusion des résultats, F1-Suivi du projet)	15 050 €	300 €	15 350 €
TOTAL Actions		75 300 €	80 300 €	155 600 €
	Fonctionnement (forfait 7%)			10 892 €
TOTAL				166 492 €

Recettes prévisionnelles

Financiers	Montant	%
Cofinancement européen	91 520 €	54,97%
Autofinancement (EP Loire + cofinancements AELB)	74 972 €	45,03%
TOTAL	166 492 €	100%

Accord de Consortium

Conformément à la convention de subvention du projet, un accord de consortium est établi entre les partenaires du projet. Celui-ci décrit les rôles et obligations de chaque bénéficiaire, afin de s'assurer que les objectifs du projet soient atteints. Sa signature constitue également une confirmation de la « déclaration et mandat du bénéficiaire associé » par laquelle chaque bénéficiaire associé donne pouvoir au bénéficiaire coordinateur (l'Office International de l'eau) pour agir en son nom et pour son compte en conformité avec le *Grant agreement* et signer avec la Commission européenne les éventuelles modifications ultérieures de ce document.

Il est proposé au Comité syndical d'habiliter le Président à signer l'accord de consortium, et à demander une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour le financement des sous actions prévues.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

